

# ATTESTATION D'ACQUITTEMENT D'UNE PERIODE DE CONSOMMATION D'ELECTRICITE

## Consigne générale de renseignement :

- 1) Les informations saisies sur la présente attestation doivent être valables pour l'ensemble de la période de facturation de la consommation d'électricité renseignée (exemple : du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012).

Si vous souhaitez attester de l'acquittement d'une période de facturation distincte (exemple : du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013), du fait d'un changement quelconque (ex : modification des modalités de facturation ou de paiement), veuillez renseigner une deuxième attestation.

- 2) L'attestation doit être renseignée de manière dactylographiée (pas manuscrite) et sans modifier la structure du présent document. Seuls la signature et le tampon doivent être apposés manuellement, après impression du document.
- 3) Lorsque l'attestation a été complétée, imprimée, signée et que le tampon du signataire été apposée, elle doit être scannée et déposée sur le portail CSPE.

**Veillez indiquer le n° de demande de remboursement pour laquelle vous souhaitez attester du paiement des factures d'électricité (n° de dossier indiqué sur le compte CSPE du demandeur en remboursement) :**

**NUMERO DE DEMANDE EN REMBOURSEMENT :**

• **Veillez-vous identifier** (l'ensemble de ces informations est obligatoire):

Civilité :

M.

Mme

Prénom :

Nom de naissance :

SIRET :

• **Veillez indiquer en quelle qualité vous attestez (cocher l'une des options suivantes) :**

En qualité de commissaire aux comptes du demandeur en remboursement

En qualité d'expert-comptable du demandeur en remboursement

En qualité de fournisseur/distributeur de l'électricité consommée par le demandeur en remboursement

En qualité d'établissement bancaire ayant réalisé les opérations de paiement

• **Veillez préciser la période de facturation pour laquelle vous attestez de l'acquittement des factures d'électricité :**

Date de début de période de facturation d'électricité :

Date de fin de période de facturation d'électricité :

• **Veillez préciser la date d'acquittement des factures d'électricité comprises dans la période de facturation indiquée ci-dessus (cocher l'une des options suivantes) :**

**J'atteste que chacune des factures a été acquittée à la date de prélèvement automatique indiquées sur celles-ci ;**

**J'atteste que la date d'acquittement mensuel des factures est**

le  (indiquer un jour, par exemple : le « 20 » du mois),

**Soit du mois au cours duquel la facture est émise.**

**Soit du mois suivant celui au cours duquel la facture est émise.**

• **Veillez indiquer l'identité de la personne qui s'est acquittée de l'ensemble des factures d'électricité associées à la demande en remboursement :**

➤ **Si le contribuable est un particulier, veuillez renseigner les champs ci-dessous :**

Civilité :

M.

Mme

Prénom :

Nom de naissance :

➤ **Si le contribuable est une personne morale, veuillez renseigner le champ ci-dessous :**

SIRET :

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

**Tampon de la société :**

**Signature (précédée du nom et prénom) :**